

LE BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif permet l'émergence de projets proposés par des habitants, soumis aux voix des Millavois et des Millavoises pour une partie des dépenses d'investissement de la Ville visant à la réalisation de projets d'intérêt général. Il a été lancé en juin 2024.

Les projets retenus

LE TOUR DES RIVES DU TARN

Aménager une promenade en boucle le long du Tarn suppose de faciliter le passage sur la rive gauche. Toutefois, à l'extrémité sud de la plaine de la Graufesenque, la topographie ne permet pas de rester en permanence au niveau de la rivière. Le sentier est interrompu par un ouvrage de soutènement. Un aménagement doit être envisagé pour relier aisément la rive gauche et l'avenue Louis-Balsan (qui rejoint la passerelle submersible).

- Projet porté par Sébastien DAURÈS et retravaillé par les services municipaux
- Coût estimé : 30 000 euros

TOILETTAGE DES TOILETTES PUBLIQUES

Une quinzaine de WC publics sont à disposition des usagers sur la commune. Leur nettoyage quotidien par le service municipal Ville propre est appréciable. Néanmoins, ces sanitaires ont vieilli et nécessitent, à des degrés divers, une rénovation. La pose de lavabos neufs, la peinture des portes, le renforcement des éclairages, sont autant de travaux à engager. Un relevé de l'état des sanitaires sera établi pour identifier ceux à rénover en priorité.

- Projet porté par Jean MILLEVILLE
- Coût estimé : 30 000 euros

COUP DE JEUNES POUR LES STATUES

Au square André-Malraux, les deux statues et leur piédestal nécessitent un nettoyage. L'une est un buste en bronze du poète occitan et rouergat Claude Peyrot. L'autre est un monument allégorique intitulé « Éducation morale », en marbre blanc de Carrare. Toutes deux sont l'oeuvre de sculpteurs millavois, respectivement Jean Malet et Auguste Verdier. Les statues du Parc de la Victoire pourraient elles aussi être nettoyées.

- Projet porté par Philippe BOUFFELIERE
- Coût estimé : 30 000 euros

UNE ÉTUDE POUR LE BOULEVARD DE LA CAPELLE

La revitalisation du boulevard de la Capelle est souhaitable. Aujourd'hui, il est très majoritairement dédié aux véhicules. Ceux-ci, en stationnant, empiètent sur le trottoir, ne laissant plus qu'une largeur restreinte aux piétons, aux personnes avec poussette. Une étude de faisabilité est à lancer pour le réaménagement de surface du boulevard de la Capelle, assorti de la réfection des réseaux (comme à l'Ayrolle et République).

- Projet porté par Pierre BARBAUD et retravaillé par les services municipaux
- Coût estimé 30 000 euros

VÉLO : L'ÉCO-COMPTEUR INCITATIF

Comment encourager la pratique du cyclisme en ville ? En installant un totem compteur par exemple ! À chacun de ses passages devant l'éco-compteur, le cycliste serait gratifié, valorisé, par la progression du comptage. Ce dispositif, qui serait mobile, pourrait être installé par exemple sur la voie douce reliant les avenues de l'Aigoual et de Millau-plage au centre-ville, près de la passerelle cyclable du pont de Cureplat.

- Projet porté par Léana LAPOINTE
- Coût estimé : 10 000 euros

SÉCURISER LA RUE DU PONT DE FER

Sécuriser la rue du Pont de Fer : ce projet citoyen sera englobé dans le cadre d'une étude plus large, déjà prévue au budget 2025. Cette étude visera à l'amélioration de la jonction entre le centre-ville et la Maladrerie, la sécurisation de cette voie très fréquentée, le déploiement de mobilités douces (piéton et vélo) entre les parkings des bords du Tarn et le centre ancien.

- Projet porté par Jean-Simon GIAFFERI
- Coût estimé : 50 000 € (hors budget participatif)

PARTAGER SON JARDIN

Il y a des personnes désireuses de jardiner mais qui ne possèdent pas de parcelle à bêcher. Il y a aussi des propriétaires de potager qui, pour cause de vieillissement, de handicap, de manque de temps, ne sont plus en mesure de le cultiver. Pourquoi ne pas mettre les uns et les autres en relation ? La démarche peut produire du lien social et... de bons fruits et légumes bio répartis entre jardinier et propriétaire.

- Projet porté par Raymond CASSAN et mis en oeuvre par l'association "Jardin, pote âgé"
- Coût estimé : 0 euros



Contact :

remi.boutonnet@gmail.com

ou 06 78 79 69 07

La mairie assurera la mise en relation des propriétaires et jardiniers.

TOUS EN ROUTE POUR BONNIOL

Des parents non véhiculés sont dans l'impossibilité d'emmener leurs enfants au centre de loisirs Louis-Bonniol. Les associations caritatives et le collectif de soutien aux migrants ont constaté cette difficulté chez les familles qu'elles suivent ou accueillent. Pour l'égalité d'accès à l'éducation populaire, il est souhaitable qu'une navette soit mise à disposition les mercredis et pendant les vacances scolaires, selon un calendrier pré-établi.

- Projet porté par Agnès CAYREL
- Ce projet, qui nécessite un budget de fonctionnement, ne pouvait pas être retenu dans le cadre du budget participatif dédié aux projets d'investissement. Il sera néanmoins financé dans le cadre de la politique de la ville.

Comment s'est déroulé le budget participatif 2024 ?

Après l'audit financier par les habitants, la votation citoyenne sur les investissements du mandat, les concertations successives, la Ville a mis en place un budget participatif en juin 2024.

Une enveloppe totale de 150 000 euros

Dès 2024, l'équipe municipale va dédier 150 000€ à des propositions émanant des Millavoises et des Millavois (dont 100 000€ sur le centre-ville). Les Millavoises et Millavois ont pu proposer leurs projets en utilisant un formulaire disponible en mairie ou

[en ligne](#) 

, jusqu'au 30 juin 2024.

Quels projets peuvent être proposés ?

Les projets, d'intérêt général, devaient porter sur le domaine public du périmètre communal ou les équipements municipaux, respecter la notion de développement durable et les valeurs républicaines. Pour favoriser l'émergence et la réalisation d'un maximum de projets, **leur montant maximal ne devez pas dépasser 30 000€ TTC.**

Qui choisi les projets ?

Dans un premier temps, un comité de suivi a effectué une première sélection des projets proposés. Ce comité, présidé par la maire de Millau Emmanuelle Gazel, est composé de cinq élus municipaux, de dix habitants désignés par tirage au sort et de deux agents des services de la Ville.

Les projets lauréats seront annoncés en novembre.

> Consulter le règlement

(https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/3_Association_citoyennet%C3%A9/participation_citoyenne/BUGET_PARTICIPATIF_reglement_2024__2_.pdf)



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de